



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DU 12 MAI 2025**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le cinq mai deux mil vingt-cinq s'est réuni à la Mairie le douze mai deux mil vingt-cinq à vingt heures, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Joël LELARGE, Maire.

Étaient présents : Mesdames Amandine DUGUET, Joëlle GERMOND, Aurélia PIRON, Patricia BOURDIN, Odile VÉDIE, Messieurs Joël LELARGE, Patrick JAUNAY, Patrick CHOLLET, Jean-Luc BOURGOIN, David DOIRE et Michel GOSSE.

Absent excusé : Monsieur Eric PELÉ (pouvoir à M. Patrick JAUNAY).

Absentes : Madame Karine SHAHIN et Noémi BINOIS.

Secrétaire de séance : Mme Aurélia PIRON.

Intervention de M. Yéli AZAUD, chargé de mission Santé à la CCPF, pour la présentation du Contrat Local de Santé (CLS) et ses premières actions. - Reportée à une date ultérieure

Monsieur le Maire ouvre la séance.

01 - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 MARS 2025

Aucune remarque n'est énoncée sur le procès-verbal de séance du 10 mars 2025 qui est de ce fait adopté à l'unanimité.

02 - DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN GAULTIER

Délibération N°037-20251205D

La Commune n'exercera pas son droit de préemption sur les parcelles bâties de M. Arnaud GAULTIER situées « 9, rue Principale » à Thorée-les-Pins (Sarthe), d'une superficie de 00ha 06a 74ca, parcelles section B n° 175 et 1149.

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Arrivée en cours de séance de Mme Amandine DUGUET.

03 - SINISTRE - ROUTE DE SAVIGNÉ : ETUDE DE DEVIS

Délibération N°038-20251205D

M. le Maire informe les conseillers que dans la nuit du 1^{er} au 02 avril 2025 des câbles de l'éclairage public, route de Savigné, ont été volés. Une déclaration à l'assurance ainsi qu'une plainte ont été réalisées.

Un devis a été demandé auprès de la SOGECO. Le montant du devis s'élève à 3 796,30 € HT. Restera à notre charge une franchise de 250,00 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal valident le devis et autorisent M. le Maire à le signer.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Délibération N°039-20251205D

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
 VU l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 du Code de la commande publique ;
 VU le décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 du Code de la commande publique ;

Vu l'avis d'appel public à la concurrence envoyé à la publication le 07 mars 2025, et fixant au 11 avril 2025, à 12h00, la date limite de réception des offres au marché de travaux ;
 VU l'avis de la commission suite à la restitution d'appel d'offres avec le cabinet LOISEAU réunie le 25 avril 2025 ;

DÉLIBÉRÉ

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 11 voix pour :

> **de valider** l'avis de la commission en date du 25 avril 2025 et d'attribuer comme suit le marché de travaux pour les finitions du Lotissement Les Graviers II ainsi que le raccordement de 8 lots pour sa future extension.

Pour rappel, les travaux sont répartis en 2 lots :

- *Lot 1 : Aménagement VRD et réseaux d'assainissement
- *Lot 2 : Réseaux secs (éclairage public, GC Télécom, AEP).

7 entreprises ont répondu. Mais 2 se sont retirés pour le lot 1 (au vu de leur plan de charge de travail).
 Les critères étaient le montant de la prestation (40%) et le mémoire technique et durée des travaux (60%).

Pour le lot n°1, M. le Maire indique que 4 entreprises ont remis une candidature et une offre. Après analyse des offres, le Cabinet LOISEAU, maître d'œuvre, a attribué les notes suivantes :

N°	Entreprises	Montants HT	Critères		TOTAL	Ordre
			Prix sur 40	Technique sur 60		
2	COLAS LE MANS	145 508.00 €	26.45	39.70	66.15	4
4	TPPL	104 978.30 €	36.66	46.50	83.16	2
5	PIGEON TP LA	96 216.23 €	40	50.63	90.63	1
7	BAUDUCÉL TP S.	117 700.00 €	32.70	39.07	71.77	3

Pour le lot n°2, M. le Maire indique qu'une seule entreprise a remis une candidature et une offre. Le Cabinet LOISEAU, maître d'œuvre, a attribué les notes suivantes :

N°	Entreprises	Montants HT	Critères		TOTAL	Ordre
			Prix sur 40	Technique sur 60		
1	TELELEC RESEAUX	54 132.50 €	40	56.25	96.25	1

Au vu du rapport d'analyse des offres, et, après analyse de l'ensemble des propositions, les entreprises retenues sont :

- o **Lot n°1 VRD** : attribué à PIGEON TP pour un montant de 96 216,23 € HT (durée 21 jours d'exécution)
- o **Lot n°2 RÉSEAUX SECS** : attribué à TELELEC RESEAUX pour un montant de 54 132,50 € HT (durée 31 jours d'exécution).

> **d'autoriser** M. le Maire à signer les marchés correspondants avec les entreprises retenues précédemment ainsi que toutes pièces afférentes au dossier.

05 - COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS ET RÉUNIONS

Commission Animations : Mme Amandine DUGUET rapporte aux élus qu'elle a assisté dernièrement à une réunion sur la culture. La mise en place de cette nouvelle compétence n'est pas encore aboutie. Le recrutement d'un responsable est en cours ainsi qu'un drumiste pour la partie musique.

Un devis pour le fleurissement de la commune a été réalisé par un agent technique. Le devis est de 616 € TTC. L'ensemble des élus valide ce devis.

Remise des prix pour le fleurissement en 2026 : que fait-on ? Les élus décident de réaliser les photos d'ici juillet et constituer la liste des invitations en septembre pour la prochaine équipe municipale.

Journée du Patrimoine 20 et 21/09/2025 : La Commanderie sera ouverte de 10h à 12h puis de 15h à 17h. L'église, la chapelle du cimetière ainsi que la Boule de Fort seront également des sites à visiter.

Dimanche 10/08/2025 : suite à une rencontre avec le Président de l'association des porteurs du souvenir de la seconde guerre mondiale, une commémoration aura lieu au monument Favre. Un regroupement de 15 véhicules militaires sera présent.

Commission Bâtiments : M. Patrick CHOLLET indique aux élus que les travaux à la distillerie sont terminés.

La peinture du portail du cimetière est prévue la semaine prochaine. Les travaux de la MAM sont bien avancés. Une matinée ramassage a eu lieu le 15 mars dans le cadre de la Nature propre. Une vingtaine de personnes ont répondu présent. Il a été malheureusement constaté que de nombreux déchets jonchent notre commune. Environ 3m³ de déchets ont été récupérés.

Arrivée en cours de séance de Mme Patricia BOURDIN.

Commission Voirie : M. Patrick JAUNAY informe les élus que l'entreprise JABLIN interviendra demain pour retirer les souches gênantes pour la pose des futures clôtures de la MAM. Les grillages et clôtures existantes chez 3 riverains ont été retirés par les agents techniques ce jour.

Dans le cadre des travaux prévus rue de la gare et qui commenceront le 26/05/2025, l'entreprise retenue pour réaliser les travaux est l'entreprise CISSÉ.

Un problème de prise électrique est survenu la semaine dernière à la Bamboche. La commune prendra en charge 150€ maximum de la facture.

Le devis pour le poteau incendie a été validée par les élus.

Dans le cadre des OLD (obligations légales de débroussaillage), il a été réalisé un repérage sur l'ensemble de la commune. Les propriétaires devront nettoyer sur une bande de 3 mètres. Un courrier en recommandé leur sera envoyé.

Des travaux d'enrobé vont être réalisés avant les vacances d'été route de la Flèche (enrobé sur la totalité de la chaussée).

Le devis d'ENEDIS pour le nouveau lotissement est en cours.

06 - FÊTE DE LA MUSIQUE ET MARCHÉ DU TERROIR : ORGANISATION

M. le Maire remercie l'ensemble de l'équipe municipale pour leur implication dans toutes les manifestations depuis le début du mandat.

Mme Amandine DUGUET liste les élus qui seront présents sur les 2 manifestations et précisent l'organisation sur ces 2 journées.

La conférence des Maires a lieu jeudi 15/05/2025. Il sera question de la compétence eau et assainissement (choix de transfert ou pas) ainsi que de l'avenir des TEP. Le Conseil Municipal a décidé de ne pas adhérer à la compétence eau et assainissement.

Le référent forêt est M. Patrick CHOLLET.

Une restitution du bilan énergétique des bâtiments publics a eu lieu le 20/03/2025. Un audit doit être réalisé après rédaction d'un cahier des charges sur l'ensemble des bâtiments.

Conseil SIVOS : l'effectif de 65 élèves pour la rentrée prochaine n'est pas définitif. Des inscriptions en petite section n'ont pas encore été faites.

2 terrains ont été signés en début d'année. Ne reste plus que 3 terrains à vendre.

Tour de table

M. Patrick CHOLLET demande un retour sur l'installation de la boîte à livres aux Cartes. Le retour est très positif.

M. David DOIRE a constaté que les traverses sur le pont de Méliion sont très abimées. Il demande également s'il reste un banc pour le poser près du lavoir (demande de quelques habitants).

Pour les traverses, il va être prévu des réparations et pour le banc, il n'y en a plus.

Mme Joëlle GERMOND informe les élus que devant le peu de nombre de lecteurs et de bénévoles pour assurer les permanences du samedi matin, le choix de fermer la bibliothèque à la rentrée prochaine est fortement à envisager.

* Dates à retenir :

- Conseil Municipal : Lundi 16 juin 2025 à 20h00 (avec une intervention)
- Conseil Municipal : Lundi 07 juillet 2025 à 20h00 (avec une intervention)

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 23h00.

Signatures :

LELARGE Joël
Maire

Aurélia PIRON
Secrétaire de séance